

PRÉSENTATION ET DOMAINES D'APPLICATION :

Legallais a référencé ce produit pour répondre aux besoins de lutter efficacement contre les risques d'entartrage, des appareils de chauffage de l'eau (chaudières, chauffe-eaux électriques ou thermodynamiques, chauffe-bains gaz), des groupes de sécurité et des canalisations, dus à des eaux dures.

L'installation de cet antitartre magnétique conviendra pour les bâtiments existants dans du résidentiel privé ou des petits locaux tertiaires pour chaque arrivée d'eau destinée à un appareil de chauffe.

Antitartre magnétique Arguin pour appareils de chauffage



DESCRIPTIF TECHNIQUE PRODUIT :

- Permet d'éviter les incrustations de tartre dans les canalisations, chauffe-eaux et autres appareils de chauffage de l'eau sanitaire.
- Rallonge la durée de vie des appareils protégés.
- Fonctionnement par champ magnétique créé par les aimants en néodyme (> 14 000 Gauss) dans le corps de l'appareil.
- Cristallise le calcium et le magnésium de l'eau en aragonite pour éviter son incrustation sous forme de tartre.
- Pas de modification de la structure minérale de l'eau, ni d'altération du goût de l'eau.
- Corps en laiton chromé avec aimants en néodyme protégé de l'eau par du polyéthylène.
- Raccordement MF 15x21 ou 20x27 selon modèle.
- Débit maximum : 1000 l/h.
- Pression maximum : 25 bar.
- Pas de branchement électrique à réaliser.

INFORMATIONS DIVERSES ET CONSEILS :

En plus de la mise en place d'un antitartre magnétique avant chaque appareil de chauffage pour éviter l'incrustation de tartre, il est conseillé d'installer, au départ du circuit, un filtre avec cartouche de filtration des particules en suspension pour améliorer la qualité de l'eau.

CONDITIONNEMENT :

Unité de vente : à l'unité.

Raccordement	1 pièce
MF 15 x 21	458 606
MF 20 x 27	458 613

**+ PRODUIT**

Pas de
branchement
électrique